



Val de Chaise

# La Gazette

01

Le mot du maire

02

PAV  
Urbanisme

03

Employés  
Alpage du Freu

04

Marlab 3D  
Ecole de pêche

05

Raymonde  
Théâtre

06

Mémorial 14/18

07

Verdun  
14 juillet

08

Lac en fête  
Secrétariat

Administrativement réunies en une seule entité, la commune nouvelle de VAL DE CHAISE, les deux communes fondatrices de Marlens et Cons-Sainte Colombe ont vu leurs budgets 2015 respectifs se poursuivre en un budget 2016 unique. L'exercice a été complexe, c'est pourquoi le budget 2016 est un budget de prudence qui respecte la somme des grands équilibres des deux budgets précédents.

La priorité a été donnée au respect de l'identité et de la culture propre à chacune des communes fondatrices. Bien sûr, des disparités apparaissent, il appartient au Conseil Municipal de piloter les convergences dans une démarche consensuelle.

Cette convergence progresse de manière très opérationnelle dans les travaux, l'urbanisme ou les finances.

Les associations ne sont pas en reste, et ont décidé, avec les élus, d'organiser le 17 septembre prochain de 14h à 18h à la salle St François de Marlens, une après-midi des associations où vous êtes invités à venir nombreux découvrir les ressources de notre commune.

N'oubliez pas le concert Classique & Spirituels du 5 juillet sur la place de l'église de Marlens et l'inauguration officielle du festival des cabanes au plan d'eau le 23 juillet.

Je vous souhaite à tous le meilleur été possible.

*Nicolas Blanchard*



# P.A.V. de Cons-Sainte Colombe

## Point d'Apport Volontaire semi-enterrés ? Pour cet automne !

Lors de la dernière réunion de la Commission déchets de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy, la décision a été prise officiellement de procéder à la transformation du P.A.V. (Point d'Apport Volontaire) de Cons-Ste Colombe situé en face de la maison des entreprises. Tous les containers seront remplacés fin octobre / début novembre par des containers semi-enterrés.

Il s'agira de mettre en place un P.A.V. complet, à savoir :

- 2 semi-enterrés nécessitant l'utilisation de sacs de 60 ou 80 litres maximum pour les déchets résiduels, équivalent de 14 containers actuels
- 1 semi-enterré pour la collecte du verre
- 1 semi-enterré pour la collecte des emballages (plastiques, cartonnets, cannettes métalliques, etc.)
- 1 semi-enterré pour la collecte du papier

La suppression des containers en place se fera par tranches successives. Dans un premier temps, seront supprimés les deux containers situés en bas du chemin de la Vi-Vieille, celui du chemin des Romains, celui de la route de Grangeneuve (près de l'intersection avec le chemin du Moulin) et, bien entendu, les cinq containers du P.A.V. actuel.

L'emplacement sera légèrement modifié pour faciliter et sécuriser l'accès des usagers. Les travaux d'aménagement sont à la charge de la commune, tandis que les containers sont financés par la Communauté de Communes.

Petit rappel : cartons et gros emballages divers ne sont pas destinés à être déposés sur un P.A.V. Ils doivent impérativement être emmenés à la déchetterie.

*Ulrich Gagneron*

## Urbanisme

L'affichage du permis de construire ou de la déclaration préalable est **une formalité importante à ne pas négliger**. Le non-respect de cette obligation peut être lourd de conséquences.

Le bénéficiaire d'une autorisation d'urbanisme (un permis de construire, par exemple) doit afficher sur son terrain un extrait de cette autorisation. La mairie de la commune où se trouve le terrain doit elle aussi afficher un extrait de cette autorisation.

L'affichage sur le terrain est à la charge du bénéficiaire de l'autorisation d'urbanisme.

### Début de l'affichage

L'affichage doit être fait :

- dès la notification de l'autorisation,
- ou dès la date à laquelle le permis tacite (non écrit) ou la décision de non-opposition à la déclaration préalable est acquis et pendant toute la durée du chantier.

La date d'affichage sur le terrain est le point de départ du délai de 2 mois accordé aux tiers pour contester l'autorisation s'ils estiment que celle-ci leur porte préjudice.

### Contenu du panneau

L'affichage se fait grâce à un panneau rectangulaire dont les dimensions doivent être supérieures à 80 centimètres. Il est possible d'en trouver dans les magasins spécialisés. Le coût du panneau est à la charge du bénéficiaire de l'autorisation.

Le panneau doit être installé de telle sorte que les renseignements qu'il contient soient lisibles de la voie publique.

Il doit mentionner :

- le nom du bénéficiaire,
- la raison sociale ou la dénomination sociale du bénéficiaire,
- la date et le numéro de l'autorisation,
- la nature du projet et la superficie du terrain,
- l'adresse de la mairie où le dossier peut être consulté,
- les droits de recours des tiers.

Il doit également indiquer, en fonction de la nature du projet :

- si le projet prévoit des constructions : la surface du plancher ainsi que la hauteur de la ou des constructions, exprimée en mètre par rapport au sol naturel,
- si le projet porte sur un lotissement : le nombre maximum de lots prévus,
- si le projet porte sur un terrain de camping ou un parc résidentiel de loisirs : le nombre total d'emplacements et, s'il y a lieu, le nombre d'emplacements réservés à des habitations légères de loisirs,
- si le projet prévoit des démolitions : la surface du ou des bâtiments à démolir.

### Durée de l'affichage

Le panneau doit être affiché durant toute la durée des travaux.

# La commune de Val de Chaise prend forme

L'objectif que nous nous sommes fixé lors de la création de notre commune nouvelle est avant tout le maintien et l'amélioration des services de proximité auprès des habitants.

En cette période de restriction budgétaire où déjà nos dépenses sont relativement raisonnées, notre souci prioritaire sera de faire mieux avec les mêmes moyens. Pour ce faire il faudra mutualiser les équipements et les moyens.

Le regroupement de personnel permettra à terme d'économiser sur le fonctionnement. Cela assurera également une meilleure efficacité d'action et ainsi une gestion optimisée des fonds publics.

Les employés de nos deux communes déléguées, Christian, Jean Luc et Thomas commencent à mettre en commun une partie de leur temps de travail pour répondre aux multiples tâches que la mutualisation de nos

services leur impose sur nos deux communes (Tontes, goudronnages etc...).



*De gauche à droite Jean Luc, Christian, Thomas - Un jour de débroussaillage pluvieux*

## Val de Chaise aussi sur Facebook



Sur Facebook, à la page : **Val de Chaise Actus**, vous trouverez le fil de l'actualité de votre commune. Aussi, une foule d'information vous attend sur le site **www.valdechaise.fr**. Pensez consulter ces deux sites régulièrement, ils sont mis à jour presque quotidiennement.

## Val de Chaise a de nouveaux alpagistes !

Val de Chaise possède deux alpages (montagnes comme on disait jadis) : l'Arpeyron, occupé l'été par les génisses de la famille MERMIER, et le Haut-de-Marlens, situé sur la commune du Bouchet-Mont-Charvin, exploité par le GAEC Vent des Cimes.



Cet été, c'est à l'alpage du Freu, sur la même commune tout près du Haut-de-Marlens, que va « emmontagner » la famille HUDRY avec ses troupeaux de vaches et de chèvres,

quittant pour quatre mois sa ferme de Grange-Neuve à Cons-Sainte Colombe.

Tous les amis promeneurs et randonneurs seront reçus sur ce site dominé par la Tulle et le Mont-Charvin, suivant la tradition d'accueil familial montagnard, pratiquée jusqu'en 2015 par la famille LEGON, propriétaire des lieux. Dorénavant, cet accueil sera assuré par leurs successeurs : découverte de l'activité pastorale de montagne, couchage pour près de 60 personnes, repas fermiers élaborés à partir des produits du GAEC des Délices Savoyards... Produits que chacun pourra emporter en descendant : tommes, gruyère, tommes de chèvre, sérac... ainsi que les yaourts fermiers, derniers nés de leurs fabrications.

Souhaitons-leur une belle estive.

Contact : Guillaume au 06 63 66 78 33.

# Marlab 3D

Le dynamisme de l'équipe créatrice du cycliste à pois rouges, filoguidé et radiocommandé, évoluant en bordure du passage de la 100<sup>e</sup> édition du Tour de France, n'est pas passé inaperçu.

L'autorité récemment élue à Marlens - Val de Chaise, le Maire Nicolas BLANCHARD, a eu l'idée de canaliser cette énergie vers une des technologies du futur : l'IMPRESSION 3D. Une nouvelle association voit le jour en Mars 2015 : MARLAB 3D.

Après avoir reçu une imprimante 3D en kit, l'équipe du vélo s'enrichit de la venue d'un passionné d'informatique et d'électronique : Evan GIFFORD, américain, depuis peu Favergien, sans oublier les sympathisants.

Les compétences de chacun sont éprouvées. La partie mécanique est montée assez rapidement. On apprend beaucoup d'Evan et de Patrick pour la partie programmation et fonctionnement de l'imprimante 3D. Chacun s'intéresse à cette nouvelle activité ; les premières pièces ne tardent pas à naître sur le plateau de l'imprimante telles que : médaillons, charnières, pincettes à sachets, sifflets, vases en spirale, petits boîtiers et biens d'autres essais. Présentée à la fête des anciens de MARLENS, comme technologie « transgénérationnelle », nos aînés ont pu découvrir et admirer cette petite merveille de technologie en fonctionnement.



Challenge 2015 : inventer et imprimer en 3D : cinq coupes qui récompenseront les cinq vainqueurs du RAID JUNIOR 2015. Outre la complexité d'intégrer les chiffres et lettres au dessin de la coupe, ce challenge a coûté quelques heures de sommeil à notre président, Pierre BOUCHEX-BELLOMIE, à Jean-Louis et à Serge, qui veillaient à la bonne réalisation des coupes.

Puis un vent de génie a soufflé sur MARLAB 3D. Fort de cette expérience, des cerveaux sont entrés en ébullition. Serge et Evan, transportés par des idées futuristes, se sont mis à construire une imprimante non moins futuriste, tandis que de son côté, notre ami Patrick BESSON construisait la sienne, plus modeste, en cavalier seul. Quels talents !

Tout ce savoir-faire méritait de se faire savoir. C'est pourquoi deux journées portes ouvertes furent organisées les 22 et 23 avril 2016 à Marlens Val de Chaise. Quel succès ! Pas moins de 600 visiteurs ! Le 1<sup>er</sup> adjoint au Maire d'Albertville fut si émerveillé, qu'il invita les acteurs du MARLAB 3D à présenter leurs œuvres au 1<sup>er</sup> Salon de l'impression 3D à Albertville. Là encore, au milieu de professionnels étonnés, la machine du futur de la « team » MARLAB 3D fit bonne... impression. Elle fut la plus visitée... BRAVO !

*Le secrétaire*

## Autour du plan d'eau de Val de Chaise

Une saison de pêche prometteuse qui a très bien débuté avec de nombreuses prises de plus de 2 kg pour le plus grand plaisir des pêcheurs.

Il est à noter cette année, la création d'une école de pêche tous les mercredis de 14h00 à 16h30 au plan d'eau, pour les jeunes de 9 à 14 ans qui voudraient s'initier ou se perfectionner à toutes les techniques de pêche (traditionnelle ou à la mouche fouettée).

Renseignements soit sur place, soit par mail : [plan.eau.marlens@gmail.com](mailto:plan.eau.marlens@gmail.com)

*Le président*



*La joie de la première prise*

# Au revoir Raymonde

Il y avait beaucoup de monde, le 2 mars dernier dans l'église de Marlens, pour accompagner Clairette Raymonde BOIS, que tous appelaient Raymonde, vers sa dernière demeure.

Née le lundi 6 juillet 1914, elle est la fille de François BRASSET et d'Adèle BOURGEOIS, mariés en 1945. François, chef d'équipe aux Acières d'Ugine, combattant de la Grande Guerre, a été blessé en Lorraine en juillet 1915.

Raymonde a vécu la vie de la plupart des femmes de sa génération. Elle épouse Jean Marie Benoit BOIS, originaire de la Dombes, le 7 avril 1945 à Marlens. Cinq enfants vont naître de cette union : Bernard, Paul, Claudette, Camille et Joëlle, tous habitant à Marlens. Ouvrière en soierie à la Manufacture STÜNZI, puis gouvernante à Lyon, au sein d'une famille bourgeoise, elle a connu le chômage, vécu la guerre et l'Occupation. Jean décède en 1972. Elle vivait encore dans sa maison, il n'y a pas très longtemps.

Issue de deux anciennes familles merlinoises, Raymonde est devenue, le 6 juillet 2014, la première centenaire née dans la commune. Pour cet exceptionnel anniversaire, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants lui avaient organisé une belle fête dans la salle Saint-François.

Lorsque nous nous lui avons rendu visite, ce 6 juillet 2014, Raymonde n'a pas manqué de nous rappeler l'heure de sa naissance : 10 heures et demie. Il y avait chez elle Claudette,



Camille, Nicole et Paul. Avec nous, Hervé, qu'elle connaissait bien et qu'elle était contente de revoir. Raymonde nous a captivés, racontant beaucoup de choses, souvent avec humour, aidée par une étonnante mémoire.

Je lui laisse la conclusion et reprend ses propres paroles de ce jour-là, quand évoquant son âge, Raymonde nous a dit : « je suis un oiseau rare, tellement rare, que je n'ai plus de plumes ! ».

*Jean-Jacques ROSAY*

## Les COMPLICES d'art-scène

**La troupe de théâtre de Cons-Ste Colombe**, fondée en 1999 sous l'impulsion de François Lathuraz, revient sur les planches !!!

Après « Medley », « La Princesse aux Toilettes », « Entre Deux Maires », « Les Chocolats du Milliardaire » et « Petit Déjeuner Compris », la troupe présente actuellement :

« **Drôles de Couples** » de Vincent Durand.

La tournée a démarré le 8 avril 2016 à Seythenex. Depuis ils ont fait salle comble, à leur plus grande joie, à Giez, à Cons Sainte-Colombe lors de 2 soirées, et à Albertville.

Ils rejouent le 23 juillet à Ugine, le 3 septembre à Doussard, les 9 et 10 septembre à Faverges, puis le 5 novembre à Saint Ferréol. Une autre programmation à Giez leur a été également proposée.

D'autres dates sont prévues, vous trouverez tous les renseignements sur <https://fr-fr.facebook.com/Les-Complices-dArt-Scène-144945002346930/>



La troupe, toujours emmenée par Corinne Bertrand, se compose aujourd'hui des plus fidèles complices comme Marie-Paule Arvat, Francia Belleville, Christel Geny-Dumont, Gilles Porret, Pascal Socquet, Nicolas Scalzo.

Sont venus se greffer à cette drôle d'équipe avec la même connivence

: Michel Guillot et Luce Pavinet. Sans oublier notre homme du son et lumières qui préfère rester dans l'ombre...

Une pensée toute particulière pour nos anciens Complices; Christiane Scalzo, Paul Balmens, Marc Carrier, Isabelle Jorand, Bénédicte Porret, Christelle Favre, Sébastien Verholle, Rémy Gény Dumont, Laurent Millot, Alexandre Tellier, Marc (l'instituteur), Justine et Lucie Chamot, Stéphanie Carrier, Adrien et Ewan Cuttaz, Nicolas et Kevin.

La troupe, dopée à vos rires, a toujours pour mission d'offrir à son fidèle public, complice depuis 17 ans, des instants de plaisir inoubliables. Ils ne s'arrêteront pas là....

# Un mémorial 1914-1918 pour le pays des Sources du Lac

Vous êtes probablement au courant du projet mené depuis de nombreux mois, par les Amis de Viuz-Faverges. Un groupe de 5 personnes, composé de Noëlle BETRIX, Stéphane BOUILLOT, Alain DURET, Jean-Jacques ROSAY et dirigé par Michel DURET, travaille à la rédaction du Grand Mémorial du Pays de Faverges 1914-1918, qui présentera les biographies de près de 3000 hommes. Nés dans l'ancien canton de Faverges, entre 1867-68 et 1899, ou y habitant à la veille du conflit, ces hommes ont participé à la Grande Guerre. Vous découvrirez dans cet ouvrage, ceux qui ont survécu à la guerre, comme ceux qui y ont laissé leur jeune vie. Beaucoup d'entre nous retrouverons leur grand-père, grand-oncle, arrière-grand-père, cousin...

Nous voulons que ce livre contienne le maximum de photos et de documents d'époque. C'est pourquoi nous avons sollicité de nombreuses personnes susceptibles de prêter des photos, des lettres, des objets..., qui illustreront nos écrits. Nous tenons à remercier celles et ceux qui ont déjà mis à notre disposition. Une cinquantaine de photos de soldats originaires du Val de Chaise, sont déjà dans les dossiers des AVF. **Alors, si vous voulez voir le portrait de votre aïeul, ou une de ces lettres, figurer dans ce Mémorial, il est encore temps de nous en prêter. Vous pouvez contacter le Musée de Viuz, la mairie ou JJ ROSAY.**

Merci à Joëlle KOURTCHEVSKY et à Christian LADET pour l'aide apportée, ainsi qu'à la commission communication de Val de Chaise. Merci également au Maire Délégué de Cons Ste-Colombe, Ulrich GAGNERON et aux élus de la commune déléguée, qui nous ont permis de présenter ce projet à la presse locale.

Ce livre sera aussi une photographie de Cons Ste-Colombe et de Marlens, il y a juste 100 ans : de nombreuses naissances (plus de 20 par an pour les deux communes), du monde dans les hameaux (une centaine d'habitants dans les « villages du haut », les Savioz, la Côte et Rosset), plus de 230 hommes mobilisés... et, malheureusement, près de 40 morts.

Fruit d'un travail bénévole, ce livre, qui comptera environ 600 pages, vous sera proposé en souscription, à partir de septembre 2016, à un prix compris entre 34 et 37 €.

**Toutefois, pour les personnes qui pré-réserveront un ou plusieurs ouvrages avant le 31 août 2016, nous garantissons le prix de souscription de 34 euros, livré gratuitement pour les habitants de Val de Chaise.**

Vous pouvez adresser votre bon de souscription, vous le trouverez insérer dans cette Gazette, aux Amis de Viuz-Faverges, le déposer dans la boîte à lettres des mairies de Cons ou de Marlens, ou encore chez JJ ROSAY, 45 place de l'Église. **Inutile de payer à l'avance, ne joignez aucun règlement.** Vous paierez à la livraison.



**Les conscrits de Marlens nés en 1898.** Debout, de droite à gauche, Léon François BRASSOUD des Brassoudés, Jean Marcel BARDET-NEYRIN du chef-lieu et François Émile BARRACHIN de la Côte. Assis, de droite à gauche, Charles CHAPPELET-COQUET d'Ombre-Dessous, Gustave Philibert BRASSET du chef-lieu, et, nous n'en sommes pas certains, César GAUDIN du Thermesay. **Alors, si l'une ou l'un d'entre nous, pouvait aider à confirmer, ou infirmer cette identification.** Merci de faire part de vos suggestions à Jean-Jacques ROSAY ou Christian LADET.



Julien PERGOD de Cons Ste-Colombe, Mort pour la France en 1915.

Photo collection André FUMEX



Jean Marie Joseph CHAPPELET (1897-1973), gazé en 1917. Croix de Guerre.

Photo collection Sylvie BRASSET

# Verdun 1916

À la demande du Gouvernement français, un hommage aux combattants de Verdun, a été rendu dans les communes de France, le 29 mai dernier.

Cette bataille qui a duré de février à décembre 1916, a causé la mort de plus de 300000 soldats allemands et français, en a blessé 412000.

Parmi tous ces hommes qui ont laissé leur jeune vie sur ce champ de bataille, quatre enfants de Marlens et, deux autres, qui s'y étaient installés :

- Jean Michel DURUISSEAU (vivant au chef-lieu) le 13 mars à Vaux,
- François Joseph DUSSOLLIER-GOND (des Berthets) le 23 mai à Cumières,
- Joseph Édouard BOUCHEX-BELLOMIE (vivant au chef-lieu) le 20 juillet au Petit-Monthairon,
- Jean Marie DUCRUET (d'Ombre-Dessous) le 5 septembre à Tavannes,
- Philibert LOSSERAND (du Bavay-Dessus) le 25 octobre à Vaux-Chapitre,
- Joseph L'HOPITAL-CUSSIAT (d'Ombre-Dessous) le 21 novembre à Douaumont.

Plus meurtrière encore, mais moins souvent évoquée, a été la bataille de la Somme (de juillet à novembre 1916), au cours de laquelle ont péri près de 450000 soldats, français, britanniques et allemands. Parmi ces soldats tués :

Théophile DUCRUET (du chef-lieu de Marlens) le 5 septembre,  
Zéphirin François PONTET (de Ste-Colombe) le 8 octobre,  
Joseph Eugène LOSSERAND (des Brassoudés) le 2 novembre,  
Alphonse PERRILLAT (vivant à la Côte) le 7 novembre.

Val de Chaise rendra un hommage appuyé, le 11 novembre prochain, aux combattants nés ou habitant dans la commune à cette époque, tués, blessés, ou ayant accompli des actes de bravoure..., au cours de l'année 1916.

*Jean-Jacques ROSAY*



Joseph Edouard  
BOUCHEX-BELLOMIE,  
Mort pour la France au Petit-Monthairon.

Photo collection Pierre BOUCHEX-BELLOMIE

Nous n'avons malheureusement qu'une seule photo de ces neuf hommes Morts pour la France. Si par chance, quelqu'un en avait d'autres... (photo ou tout autre document). Merci.



## Célébration du 14 juillet 2016

Traditionnellement, Cons-Sainte Colombe célèbre la Fête Nationale depuis plusieurs décennies. 2016 ne dérogera pas à la règle et c'est le 14 juillet à 10h30 que les habitants de Val de Chaise sont conviés place de la mairie devant le monument aux morts. La cérémonie se déroulera en présence du maire de Val de Chaise et du maire délégué de Cons-Sainte Colombe. Elle sera suivie par un vin d'honneur servi dans la salle communale.

# Lac en fête, navette

16 juillet 2016 : laissez votre voiture au garage

Pour la 2ème édition du *Lac en Fête* à Doussard, la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy mettra en circulation deux **navettes gratuites**, l'une desservant les campings de Lathuile et Doussard, la deuxième partant de la gare de Marzens. L'objectif est de fluidifier au maximum la circulation ce soir-là et de permettre au plus grand nombre de se rendre sur les lieux sans utiliser son véhicule.



## « LAC EN FÊTE » 16 JUILLET DE 18H A 1H45

### NAVETTE 1

#### Arrêts

LATHUILE- CAMPING LA RAVOIRE	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	21:30	23:30	00:00	00:30	01:00	01:30
LATHUILE- CHAPARON	18:02	18:32	19:02	19:32	20:02	20:32	21:02	21:32	23:32	00:02	00:32	01:02	01:32
LATHUILE- CAMPING L' IDÉAL	18:04	18:34	19:04	19:34	20:04	20:34	21:04	21:34	23:34	00:04	00:34	01:04	01:34
LATHUILE – MAIRIE	18:08	18:38	19:08	19:38	20:08	20:38	21:08	21:38	23:38	00:08	00:38	01:08	01:38
DOUSSARD-OFFICE DU TOURISME	18:11	18:41	19:11	19:41	20:11	20:41	21:11	21:41	23:41	00:11	00:41	01:11	01:41
DOUSSARD-OFFICE DU TOURISME	18:15	18:45	19:15	19:45	20:15	20:45	21:15	23:15	23:45	00:15	00:45	01:15	01:45
LATHUILE MAIRIE	18:18	18:48	19:18	19:48	20:18	20:48	21:18	23:18	23:48	00:18	00:48	01:18	01:48
LATHUILE- CAMPING L' IDÉAL	18:22	18:52	19:22	19:52	20:22	20:52	21:22	23:22	23:52	00:22	00:52	01:22	01:52
LATHUILE- CAMPING LA FERME	18:24	18:54	19:24	19:54	20:24	20:54	21:24	23:24	23:54	00:24	00:54	01:24	01:54
LATHUILE- CAMPING LA RAVOIRE	18:26	18:56	19:26	19:56	20:26	20:56	21:26	23:26	23:56	00:26	00:56	01:26	01:56

### NAVETTE 2

#### Arrêts

GARE DE MARLENS	18:00	19:00	20:00	21:00	00:00	01:00
ÉCOLE ST FERRÉOL	18:08	19:08	20:08	21:08	00:08	01:08
FAVERGES LA SOIERIE	18:15	19:15	20:15	21:15	00:15	01:15
DOUSSARD POINT I	18:25	19:25	20:25	21:25	00:25	01:25
DOUSSARD POINT I	18:30	19:30	20:30	23:30	00:30	01:30
FAVERGES LA SOIERIE	18:40	19:40	20:40	23:40	00:40	01:40
ÉCOLE ST FERRÉOL	18:47	19:47	20:47	23:47	00:47	01:47
GARE DE MARLENS	18:55	19:55	20:55	23:55	00:55	01:55



## Horaires de la mairie

### Mairie de Val de Chaise

1 rue de la République  
Marlens  
74210 Val de Chaise  
1 rue de la République

04 50 44 51 81  
mairie@valdechaise.fr  
contact.mairie@valdechaise.fr  
compta.mairie@valdechaise.fr

#### Marlens

Mardi : 9h - 11h45  
Mercredi : 9h - 11h45  
Vendredi : 14h - 17h15

#### Cons-Ste Colombe

Lundi : 14h - 17h15  
Jeudi : 9h - 11h45